

Compte rendu du CESC départemental du lundi 12 octobre 2015

Ce lundi 12 octobre 2015 a été installé un nouveau groupe de travail, le Comité départemental d'Education à la Santé et à la Citoyenneté. Sous la houlette du DASEN, une assemblée nombreuse regroupant des personnalités d'horizons différents s'est réunie autour d'un ordre du jour en 2 points : installation du CESC et présentation de ses objectifs.

Le Directeur académique a rappelé dans une longue prise de parole initiale les éléments justifiant l'existence d'une telle instance. Il la met directement en lien avec la Loi de refondation de l'école. Ce CESC doit répondre aux objectifs de cette loi, « porter à la connaissance de tous les acteurs ce qui se fait et apporter soutien, expertise et réseau aux acteurs de terrain. »

Les textes de référence qui justifient ce comité départemental sont présentés et cités. Il s'agit du projet académique et de la circulaire de rentrée. Il est rappelé l'action des différents CESC dans les domaines de la santé (petits-déjeuners pris dans des collèges), de la citoyenneté (actions diverses de solidarité avec des associations ; création de Conseils de la vie collégienne...), de la laïcité (mise en place de la journée du 9 décembre).

Les objectifs du CDESC sont portés à la connaissance de l'assemblée. Le CDESC doit être le relais d'un CESC académique (mais qui n'existe pas...), doit dynamiser les CESC des établissements, créer du lien entre santé et citoyenneté, assurer la formation des équipes des CESC, permettre la liaison entre 1^{er} et 2nd degré et assurer un suivi évaluatif départemental. Cela mène aux objectifs opérationnels suivants :

- Instaurer une problématique autour de la santé et de la citoyenneté
- Proposer une formation au PAF
- Soutenir certaines actions proposées par les CESC
- Soutenir les CESC dans leurs demandes de financement
- Faire état de bilans d'étapes au groupe de pilotage académique [mais qui n'existe pas encore...]

Le DASEN se félicite que les Ardennes soient le premier département de l'académie à installer un tel comité : « Les Ardennes sont à la pointe » dans le domaine de l'éducation...

Puis un tour de table débute, chaque acteur se présente et indique ses attentes ou ses propositions de contribution au fonctionnement du CDESC. Outre les interlocuteurs habituels (administration, représentants du personnel dont la FSU) des partenaires variés sont présents : représentants de la CAF, de la Ligue de l'enseignement, du Comité départemental Olympique, du Centre d'information sur les Droits des femmes et des familles, de la PJJ, de la Sécurité publique... ainsi que des élus (représentants de l'Union des maires). Tout au long du tour de table sont abordés divers sujets : la méconnaissance du monde judiciaire, la banalisation du cannabis, la réserve citoyenne, la méconnaissance du patrimoine local, les dangers d'une mauvaise utilisation d'internet...

Finalement le DASEN reprend la parole pour conclure. Pour lui, le CDESC a vocation à se réunir deux ou trois fois par an mais des groupes de travail issus de ce CDESC devraient être mis en place. Ceux-ci seraient constitués en fonction des qualifications et des intérêts des différents membres du CDESC et se réuniraient aussi souvent qu'ils le souhaiteraient. Quatre thèmes ont retenu l'attention du Directeur académique :

- Les comportements à risque
- La parentalité
- L'accès à la culture
- La démocratie et les pratiques citoyennes

Le rôle principal du CDESC sera d'accompagner les CESC de terrain.

Un compte rendu et le diaporama accompagnant la réunion doivent être transmis aux participants.

Plusieurs points ont retenu mon attention :

- L'aspect très formel de la réunion où la prise de parole est très encadrée (même si le Directeur académique rappelle à longueur de temps que la parole est libre...). En fait il ne s'agissait que d'une « prise de contact » et d'une présentation du Comité, il n'y a eu aucun débat.
- Les représentants des personnels sont très minoritaires : sur 41 personnes invitées, il n'y que 5 personnes représentant les personnels. Quelle pourra être notre présence effective dans les différents groupes de travail ?
- Les fédérations de parents bien qu'invitées n'étaient pas représentées.
- Une impression que ce comité est la réponse à une commande avec un vocabulaire qui tourne en boucle autour de quelques idées : « laïcité », « climat scolaire », « disponibilité des élèves aux savoirs »...

A l'issue de cette réunion on peut se poser la question suivante : Le CDESC sera-t-il une aide, impulsant des projets et faisant la synthèse des CESC existants ou un organe de contrôle qui vérifiera que tous les CESC vont bien dans la « bonne direction » ? On verra l'usage qui sera fait de ce Comité. D'ici là, La FSU attend les propositions de participation aux groupes de travail pour une action concrète en adéquation avec nos ambitions et nos mandats.

Pour la FSU Ardennes,
Laetitia Messaoudi-Nobel